

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Eau #Investissements #Solutions

Lyon, 1er février 2023

Bilan 2022 des aides de l'agence de l'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur : ce qu'il faut retenir

105,2* M€ d'aides sur l'année, dont 21,1 M€ pour mieux gérer les eaux de pluie

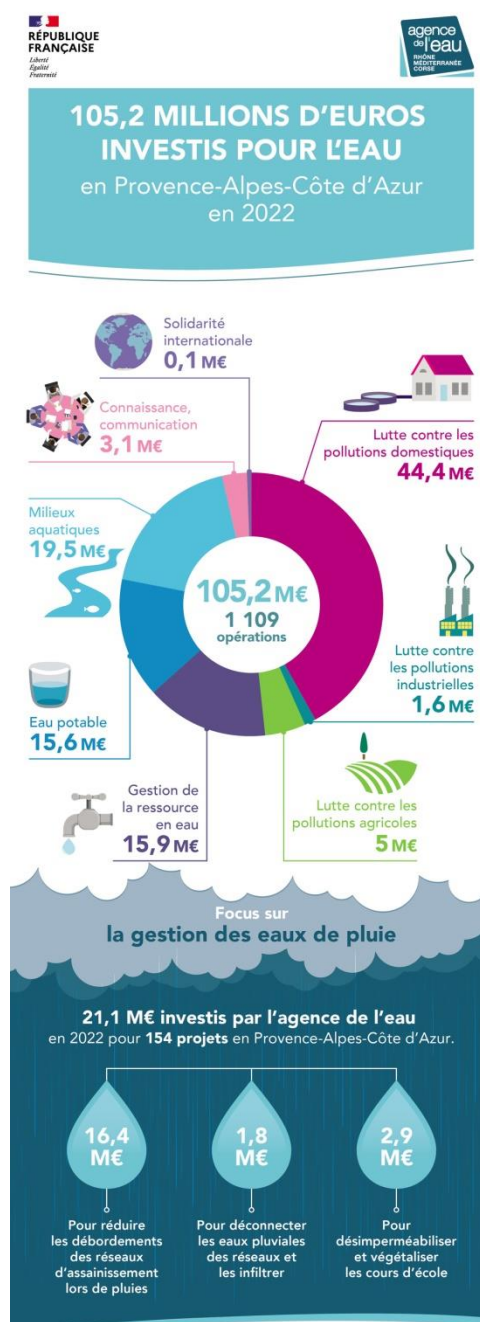
(* hors primes pour épuration)

En 2022, l'agence de l'eau a investi **105,2 M€** en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour aider **1 109 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse sans précédent en France, qui illustre une nouvelle fois l'importance des enjeux de l'eau dans le contexte du changement climatique. C'est pour cette raison que le Gouvernement avait accordé à l'agence de l'eau une autorisation de 22 M€ de dépenses supplémentaires, qu'elle a notamment affectée à la gestion des eaux de pluie, à hauteur de 6 M€. Au cours de l'année 2022, l'agence a accompagné **154 projets** en Provence-Alpes-Côte d'Azur en incitant les collectivités à déconnecter les eaux pluviales des réseaux d'assainissement pour les infiltrer directement dans le sol. Une solution pour éviter les pollutions dues aux débordements des systèmes d'assainissement, pour recharger les nappes souterraines et pour aider à limiter les îlots de chaleur urbains.

Les chiffres clés en 2022 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **44,4 M€ d'aides** sont attribués pour réduire les rejets de pollution domestique, dont 33,3 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées et 11,2 M€ pour les traiter ;
- **19,5 M€ d'aides** bénéficient à la **restauration des milieux aquatiques** : renaturation des cours d'eau pour près de 60 % de ces aides, projets de restauration écologique du milieu marin, animation territoriale, et préservation et restauration des zones humides et de la biodiversité ;
- **15,9 M€ d'aides** visent une **meilleure gestion de la ressource en eau** : des économies d'eau pour plus de 80% de ces aides par modernisation des équipements d'irrigation ou par réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable, mais aussi des actions d'animation pour un meilleur partage entre usagers et des travaux de substitution de ressources en déficit, notamment par la création de retenues de stockage ;



- **15,6 M€ d'aides** vont à **l'alimentation en eau potable** : études diagnostic et schémas directeurs, préservation des ressources stratégiques et restauration de la qualité de l'eau dans les aires d'alimentation des captages prioritaires, mais surtout mise à niveau des équipements des collectivités rurales et réparation des infrastructures endommagées par les crues de 2020 provoquées par la tempête Alex dans le département des Alpes-Maritimes ;
- **5 M€ d'aides** sont octroyés pour **réduire les pollutions agricoles**, en quasi-totalité attribués à l'Agence de services et de paiement (ASP) pour le versement d'aides directes aux agriculteurs qui changent leurs pratiques (conversion à l'agriculture biologique notamment) ou investissent dans des équipements pour réduire les rejets de pesticides ;
- les **4,8 M€** restants vont aux **actions de connaissance et de communication** sur le milieu marin en particulier (**3,1 M€**), à la **réduction des pollutions industrielles (1,6 M€)**, ainsi qu'aux **projets de solidarité internationale (0,1 M€)**.

A noter qu'en 2022, les aides aux communes classées en zone de revitalisation rurale s'élèvent à 15 M€ (9,2 M€ pour l'assainissement et 5,8 M€ pour l'eau potable) et celles attribuées pour la réparation des dégâts de la tempête Alex de 2020 dans les Alpes-Maritimes, à 9,1 M€.

Parmi ces projets, des opérations remarquables en fin d'année 2022

BOUCHES DU RHONE Améliorer la gestion des eaux de pluie à Marseille

L'opération de requalification de l'axe routier structurant de la métropole marseillaise dans le 15^{ème} arrondissement, constitué par l'avenue Cap Pinède et le boulevard Capitaine Gèze et situé dans le périmètre d'Euroméditerranée 2, va permettre de redistribuer l'espace public.

Dans ce cadre, **l'entreprise Euroméditerranée** va :

- construire, pour le compte de la Métropole Aix Marseille Provence, un bassin de 10 500 m³ pour stocker, lors des pluies, une partie des eaux drainées par les réseaux d'assainissement du secteur. L'ouvrage, totalement enterré sous le boulevard Gèze, sera dimensionné pour recevoir le volume d'eau délivré par une pluie annuelle de 26 mm en 1 heure ;
- désimperméabiliser une partie des voies de circulation et des trottoirs existants en mettant en œuvre des enrobés drainants sur les trottoirs et pistes cyclables de l'avenue Cap Pinède, des pavés à joints poreux boulevard Oddo et un réseau de noues végétalisées entre les différentes voies de l'avenue Cap Pinède. La surface ainsi déconnectée du réseau d'assainissement sera de 17 803 m², pour une pluie annuelle de durée une heure.

Ces travaux, inscrits dans le contrat entre Euroméditerranée et l'agence de l'eau, ainsi que pour le bassin d'orage dans le contrat avec la Métropole Aix Marseille Provence, s'intègrent dans la démarche d'une meilleure gestion des eaux pluviales sur l'agglomération marseillaise. Ils visent notamment à limiter au maximum les eaux arrivant à la station d'épuration de Marseille, afin de limiter les rejets d'eaux non traitées lors de pluies dans la baie de Marseille (port de commerce, vieux port, secteur Prado) et dans la calanque de Cortiou. Pour ces travaux, la Métropole Aix Marseille Provence reçoit une aide de **6 M€** pour le bassin de stockage et Euroméditerranée **356 060 euros**, pour les ouvrages de désimperméabilisation.

VAUCLUSE Une nouvelle station d'épuration dans le Luberon

La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse va construire une nouvelle station d'épuration intercommunale d'une capacité de 6 700 équivalents-habitants pour remplacer celle de la commune des Taillades, vétuste et saturée, et traiter les eaux usées des quartiers Est de Cavaillon, zone éloignée de la station d'épuration existante de Cavaillon « Les Iscles ». Doté d'un traitement de l'azote et du phosphore, ce nouvel ouvrage permettra non seulement de réduire les rejets dus aux dysfonctionnements des équipements d'épuration existants, mais également d'améliorer la qualité du Calavon, sensible à l'eutrophisation. La station des Iscles sera également prochainement mise aux normes vis-à-vis de l'eutrophisation. Pour la construction du nouvel ouvrage commun, la collectivité reçoit **une aide de l'agence de l'eau de 984 481 €**.

FOCUS SUR LA GESTION DES EAUX DE PLUIE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Les sols imperméabilisés provoquent le ruissellement des eaux de pluie vers les réseaux d'assainissement. Lorsqu'un seul réseau collecte les eaux pluviales et les eaux usées (réseaux « unitaires »), l'ensemble de ces eaux sont acheminées vers la station d'épuration. Cette surcharge d'eau peut faire déborder les systèmes d'assainissement qui déversent alors des eaux sales non traitées dans le milieu naturel. Pour réduire ces rejets de pollution par temps de pluie, accroître la recharge des nappes et lutter contre les îlots de chaleur en ville, l'agence de l'eau a apporté **21,1 M€ d'aides pour 154 projets menés en Provence-Alpes-Côte d'Azur** dont :

- **16,4 M€ pour améliorer l'assainissement dans les secteurs où le milieu naturel est le plus sensible** : séparation des eaux de pluie des eaux usées dans les canalisations, création de bassins d'orage, traitement des eaux au niveau des déversoirs d'orage, réduction des eaux claires parasites dans les réseaux ;
- **4,7 M€ pour déconnecter les eaux pluviales des réseaux et les infiltrer dans les sols** : création de fossés (ou noues) végétalisées, jardins de pluie, espaces verts décaissés, mise en œuvre d'enrobés drainants... Ces techniques de gestion à la source des eaux de pluie ont permis de déconnecter **12,4 hectares** des réseaux et contribuent également à recréer de la nature en ville et à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Dans ce cadre, l'agence de l'eau encourage notamment la désimperméabilisation et la végétalisation des cours des établissements scolaires. Ainsi, sur les 4,7 M€ d'aides attribués, ce sont **2,9 M€** qui ont été apportés **pour les cours d'école** et **1,8 M€ pour les opérations de déconnexion/infiltration sur d'autres espaces publics**.

Depuis le début du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence en 2019, les aides pour améliorer la gestion des eaux pluviales s'élèvent à **45,3 M€ pour 350 projets** en Provence-Alpes-Côte d'Azur et sont en sensible progression ces deux dernières années.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau / Valérie Santini / 06 33 03 76 24 / valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Quentin Pechoux- 06 65 48 67 77 / quentin@plus2sens.com